

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ndougou : examen et adoption du budget du Conseil départemental

CELUI-CI a été fixé, en recettes et en dépenses, à la somme de 1 milliard 500 millions de francs.

Dieudonné MVOUBOU
Gamba/Gabon.

UNE semaine après celle de la mairie de Gamba, le Conseil départemental de Ndougou a organisé sa session ordinaire consacrée à l'examen – en vue de son adoption – du projet de budget primitif pour l'exercice 2020. Les travaux ont eu lieu vendredi écoulé dans l'enceinte dudit Conseil. Au terme des assises, du reste conviviales, tenues dans la stricte observation des gestes barrières (distanciation phy-

sique), les conseillers départementaux ont, à l'unanimité, voté le budget à eux soumis – en recettes et en dépenses – à la somme de 1 milliard 500 millions de FCFA. Soit une baisse considérable de 305 millions par rapport à celui de l'exercice précédent, dont le montant s'élevait à 1 milliard 805 millions 244 mille 36 francs.

Ce trou se justifie par l'absence de recettes propres conséquentes. Et aussi par les Impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP) que lui reversaient les employés de la société Assala-Gabon, lesquels résident désormais à Port-Gentil.

Comme une orientation de sa gestion, le président de cette collectivité locale, Adam Koumba Mihindou, a eu ces mots



Vue des conseillers départementaux.

: "au regard de nombreuses attentes des populations dont nous sommes les représentants, il nous faut taire nos divergences et surmonter les aléas pour se consacrer à l'essentiel : à savoir les intérêts des populations du département

de Ndougou". Au final, cinq délibérations sur les six présentées ont obtenu l'accord des conseillers départementaux. Seul bémol, il faut attendre l'accord définitif de la tutelle pour espérer voir se réaliser

les projets retenus dans chaque localité du pays. Et d'après la note circulaire du ministère de l'Intérieur datée du 13 mai 2020, les conférences budgétaires y relatives doivent se dérouler par visioconférence du 8 au 19 juin 2020.

Bitam : des kits alimentaires aux personnes économiquement faibles



Vue des kits transmis par la députée Ndemegane.

LE don de Nourredin Bongo Valentin a été distribué par la députée Patricia Ndemegane Ndong.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

EN réponse à l'appel à la solidarité nationale lancé par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le coordinateur général des Affaires présidentielles, Nourredin Bongo Valentin, a mis à la disposition des maillons démunis et vulnérables de la société, des produits de première nécessité.

Ceux destinés aux habitants de Bitam, chef-lieu du département du Ntem, ont été réceptionnés dernièrement par la députée du 1er siège du Ntem, Patricia Ndemegane Ndong. Laquelle s'est chargée de distribuer dans tous les quartiers ce don des produits alimentaires, composé essentiellement de sacs de riz, de cartons de poisson, de volaille, de sucre, des boîtes de conserve et du savon pour l'hygiène des mains.

L'élue nationale a lancé sa phase de remise de kits alimentaires par l'orphelinat "Jésus-Marie" et les différentes confessions religieuses : églises Sacré-Cœur de Mimbang, Immaculée Conception, paroisse Bitam-Poste, église pilote d'Ayananga, l'Alliance chrétienne, etc. Ce périple s'est poursuivi dans l'ensemble des quartiers de la ville où la parlementaire et sa suite composée, entre autres, du sous-préfet de Meyo-Kyè, Martin Mba Mengue, et du maire de Bitam, Jules Mbélé Asseko, ont été reçus par les chefs de quartiers chargés, à leur tour, de les distribuer à leurs administrés respectifs.

Patricia Ndemegane Ndong n'a pas manqué de remercier le donateur : "En ces moments difficiles, marqués par la crise sanitaire mondiale due à la pandémie de coronavirus, penser aux autres est un acte humain. Merci à M. Nourredin Bongo Valentin pour son geste de portée sociale". Partout, la députée a exhorté la population bitamoise au respect scrupuleux des gestes barrières et du confinement, pour limiter la propagation du Covid-19 dans une localité de surcroît déjà impactée par cette maladie.

Port-Gentil : renforcement de la sensibilisation au Covid-19



Un modèle d'une affiche utilisée par l'association commune-AIMF.

L'AIMF et la mairie locale s'unissent pour la cause.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

L'ASSOCIATION internationale des maires francophones (AIMF) est venue en appui à la mairie de Port-Gentil, pour intensifier la sensibilisation au Covid-19. Une démarche intéressante en vue d'éviter tout relâchement

des gestes barrières par les populations.

Les mauvaises habitudes ayant la vie dure, la répétition est donc le maître mot en pareille circonstance de crise sanitaire. La municipalité, qui n'avait eu de cesse de multiplier les messages à destination des populations, en relayant les mesures gouvernementales et en prenant ses propres initiatives contre le coronavirus, est désormais épaulée par l'AIMF dont elle est membre à part entière.

La récente initiative menée ensemble est la campagne d'affiches sensibilisant la population aux mesures barrières. Les Îliens découvrent ainsi de grands panneaux rappelant les mesures à respecter pour mettre "K.O" le Covid-19 dans leur cité. Mais dans la cité, la bataille est loin d'être gagnée. Plusieurs Portgentillais s'illustrant encore par des actes frisant l'irresponsabilité face à cette maladie.